



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

M. Karas, membre du Parlement Européen et l' UEAPME en appellent conjointement à la prochaine Conférence Intergouvernementale pour l'extension du vote à la majorité qualifiée.

Bruxelles, le 24 juin 2003. Othmar Karas, Membre du Parlement Européen et porte-parole du PPE pour la politique fiscale et économique ainsi que l' UEAPME, l'association européenne des employeurs PME ont lancé un appel conjoint à la prochaine Conférence Intergouvernementale pour garantir l'extension du vote à la majorité qualifiée au domaine de la fiscalité qui affecte le fonctionnement du marché intérieur.

Dans une déclaration conjointe, l' UEAPME et M. Karas, ont exprimé leur approbation dans l'ensemble du texte provisoire de la Constitution finalisé la semaine passée mais ont regretté qu'il n' a pas été possible de faire des progrès concernant les problèmes de politique fiscale en maintenant le vote à l'unanimité comme règle pour les décisions. « Aussi longtemps que le vote à l'unanimité prévaudra dans le domaine de la politique fiscale, la finalisation du Marché Intérieur restera problématique », a déclaré le parlementaire européen Karas. C'est pourquoi, Karas et l'association des Petites et Moyennes entreprises demandent à la prochaine CIG d'améliorer les possibilités de finaliser le Marché Intérieur par le biais de l'extension du vote à la majorité qualifiée aux problèmes fiscaux.

Othmar Karas, un défenseur de longue date des intérêts des PME en Europe, a appuyé la position de l' UEAPME concernant la politique fiscale qui avait été expliquée dans le Déclaration de Rome sur la Politique Fiscale” laquelle a reçu le soutien de toutes les associations nationales représentant les PME et l'Artisanat dans l' UE. Dans cette déclaration, l' UEAPME établit un agenda en vue d'un système fiscal plus juste entre les PME et les grandes entreprises, pour une diminution des barrières fiscales à l'intention des entreprises transfrontalières et pour l'usage de la politique fiscale contre le travail non déclaré.

L' UEAPME se félicite de la réponse fort positive que les officiels de la Commission ont donné jusqu'à présent à son agenda de politique fiscale. Dans ce contexte l' UEAPME soutient pleinement l'expérience sur le taux réduit de TVA propose par la Commission et demande une continuation indéfinie de cette expérience, laquelle est devenue un instrument indispensable parmi les mesures politique contre le travail non déclaré dans de nombreux Etats Membres. L'association plaide en faveur d'une solution définitive sans tenir compte du résultat peu concluant du rapport d' évaluation sur l'expérience. « A cause des données peu fiables, le rapport ne donne pas une image claire des résultats de l'expérience et pour cette raison, les Ministres des Finances ne peuvent en faire usage

comme argument pour mettre fin au projet », a déclaré **Gerhard Huemer**, Directeur des Affaires Economiques au sein de l' UEAPME.

***** End *****

Note aux editeurs: Pour plus d'information, veuillez contacter Gerhard Huemer au numero +32 2 285 0719

Raphael Anspach, Press officer

Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com

Web: www.ueapme.com/pressroom